

Le Gourpatier

n°3

1Fr.



LesLuisin -



Y'A LE FEU!.. A LA CENTRALE

« TOUTES LES MESURES DE SECURITE SONT PRISES DISENT LES "OFFICIELS" »

"Y'a le feu à la centrale !"

C'est trop beau pour être vrai. Depuis le temps qu'on se fait traiter de pessimistes refoulés parce-qu'on leur explique que l'accident est possible, probable, inéluctable, le hasard va-t-il enfin balancer la confirmation des faits dans la gueule aux optimistes béats ? Oui"

Fournier dans Charlie-Hebdo n° 48

EXTRAITS DU RAPPORT SUR L'INCENDIE DU 10 OCTOBRE 1971 DE LA CENTRALE NUCLEAIRE DE BUGEY

1) ALERTE, APPELS ET ARRIVEE DES RENFORTS.

I - Déclenchement de 1 alerte.

19h 24mn 29s - Température patin butée turbine turbosoufflante 5 haute (téléscricptrice TCP), (seuil d'alarme I20). (Première pointée 254°). L'ingénieur de permanence voit disparaître l'indication de vitesse sur le synoptique et demande si le vireur est déclenché. 19h 26mn 25s - Vireur indisponible. Le chef de bloc envoie un rondier voir le contacteur vireur. 19h 28mn 18s - Le rondier essaie de re-enclencher : déclenchement brutal et rend compte par téléphone au chef de bloc qui lui annonce le feu sur la turbosoufflante 5. L'alarme incendie caisse à huile turbosoufflante 5, non traitée par calculateur (klaxon et verrine), est apparue dans l'intervalle et suivie des autres alarmes incendie turbosoufflantes du fait des défauts de câblage. Les quatre agents sortent de la cafétéria ; l'un d'entre eux descend à la cote 201, par l'escalier Nord-Est, ne voit rien de la turbosoufflante 3 et voit, depuis la caisse à huile turbosoufflante 3, du feu (1 x 2 m²) à la cote 197 sous la caisse à huile turbosoufflante 5. Il y a encore de l'éclairage cote turbosoufflante 3. Il remonte en salle de commande pour confirmer l'incendie. Les autres agents vont vers la turbosoufflante 5 à la cote 206,50 et voient des flammes de 8 à 10 m au-dessus du plan-



cher... Flammes aussi sur le toit du local ventilation générale. Le chef de quart demande au chef de bloc de lancer l'alerte.

2. - Appels incendie.

Le chef de bloc actionne la sirène, et appelle l'équipe d'astreinte et les pompiers : 19h 30mn - le chef adjoint 19h 34mn - Les pompiers de LAGNIEU, mais impossible d'avoir liaison entre PTT et gendarmerie qui assure la permanence.



19h 35mn - Les pompiers d'AMBERIEU, en précisant qu'il est impossible d'avoir ceux de LAGNIEU. 19h 45mn - les pompiers de LAGNIEU à nouveau. Les pompiers de PEROUGES. Les pompiers d'AMBERIEU demandent au poste de garde s'ils doivent toujours venir.

3 - Appels supplémentaires.

19h 50mn - Au second appel de la sirène de PEROUGES, un certain nombre d'agents sortent de chez eux. Sur information d'épouses d'agents déjà partis, partent aussitôt à la centrale le chef de centrale et un ingénieur, l'ingénieur sécurité, le C P E électricien. 21h 05mn Médecin de LAGNIEU pour intoxication chlore.

« Non seulement la centrale n'avait pas d'hôpital, mais il n'y avait pas même quelque chose de prévu sur place pour la réanimation ».

4 - Arrivée des différentes personnes. 19h 45mn - Chef adjoint. 20h 10mn - Pompiers de LAGNIEU.

II) LUTTE CONTRE LE FEU

I - Déroulement des opérations.

Très rapidement, le personnel est gêné par les fumées de vapeur de chlore et l'obscurité : au bout de quelques minutes, il n'y a plus d'éclairage... A la suite d'une alarme CO₂, une ronde sera effectuée, vers 20h 30, à la cote I90, qui confirmera la présence d'un peu de CO₂.

« Si la centrale avait fonctionné en nucléaire, ce CO₂ aurait été radioactif (fluide caloporteur servant au refroidissement du réacteur et à l'échange de chaleur CO₂/eau) ».

Vers 21h 30, on signale de la fumée dans le magasin du combustible neuf. Une ronde, faite par deux agents en SPIRATOM (fumées + risques de contamination si feu de cartouches), permettra de voir que les fumées viennent des autres locaux et surtout que les cartouches d'essais ont été arrosées...

feu de cartouches : c'est ce qu'il s'est passé à WINDSCALE. Voici les faits :

WINDSCALE (Angleterre) le 10 octobre 1957 :

« Dans le réacteur N° 1, deux cartouches d'uranium ont fait éclater leur revêtement protecteur d'aluminium et ont pris feu. Le feu a pu être arrêté immédiatement, mais le réacteur était si chaud qu'il a fallu le mettre hors service... Le lendemain, on constatait que parmi les matériaux échappés se trouvait en outre du strontium 90. La nuit suivante, des voitures de police allèrent réquisitionner le lait dans toutes les fermes. A partir de cette date, 600.000 litres de lait ont été jetés chaque jour... Le soir du 12 octobre, le secteur considéré comme pollué devait être étendu à 500 km². A Londres qui se trouve à 500 km de là, la radioactivité avait atteint 20 fois sa valeur normale... Pendant ce temps, le réacteur N° 2 était également retiré du service ».

« Le nuage radioactif soufflé par le vent, traversa alors toute l'Angleterre, passant par Londres, arriva sur le « channel » et atteignit Mol en Belgique, trois heures après Londres. Le nuage s'étendait jusqu'à 120 km de Windscale mais diffusait encore plus vite en largeur, atteignant 150 km... »

« L'ensemble des mesures effectuées sur le lait, l'eau, les produits de ferme, puisés à toutes les sources partout sur le territoire, fut sans précédent. L'iode 131 a été détecté dès le 11 octobre dans le lait, l'eau potable, le bétail et même la glande thyroïde d'adultes et d'enfants vivant entre 3 et 40 km de Windscale ».

Le feu est complètement éteint à 21h.

2 - Manoeuvres d'exploitation pendant l'incendie.

Le chef de quart, à la demande de l'ingénieur de permanence, a coupé l'alimentation des quatre tableaux 380 V de la boucle 5 pour pouvoir utiliser l'eau sans risque pour éteindre le feu d'huile. Dans sa précipitation, il a



commencé par couper un tableau de la boucle 3.

« N'importe quoi ! Le Dr Ed. Teller, qui fut il y a quelques années, président de la Commission de la sécurité des réacteurs de l'A.E.C., avait déjà déclaré : « Les erreurs humaines constituent le danger le plus grave ».

A un moment donné, on a envisagé de vidanger le réacteur par la vidange normale ; cela aurait été dangereux sans que la ventilation générale ne soit en service d'autant plus que du CO₂ aurait pu redescendre la cheminée et envahir les locaux puisque les soufflets avaient disparu.

III) ANALYSE DE L'INCENDIE ET DU COMPORTEMENT DE LA TRANCHE D'APRES LES ENREGISTREMENTS D'EXPLOITATION.

I - Déroulement de l'incident.

19h 29mn 05s - Perte du 48 V normal d'automatisme sur toutes les fonctions élémentaires TS 05. A partir de ce moment, les changements d'état de ces fonctions ne sont plus vus par le calculateur.

« Autrement dit : plus de régulation, ni contrôle possible ».

19h 30mn 10s - Perte du 48 V de sécurité sur toutes les fonctions élémentaires TS 05.

« 7 mn après le début de l'incendie plus de courant du tout (y compris 48 V sécurité) ».

2 - Conclusions.

Il faut noter que l'alimentation en huile du circuit d'étanchéité n'aurait pu être assurée si la pompe en service au moment de l'incident avait été celle alimentée par le tableau normal de cet



la centrale nucléaire de Saint-Vulbas

Lagnieu, 11 octobre.

Nous avons relaté dans ces colonnes l'incendie qui s'est produit dimanche soir à la centrale de Saint-Vulbas. Nous avons obtenu, grâce à la bienveillance de M. Boissonnet, directeur, quelques renseignements. Le feu s'est déclaré autour du réservoir de graissage d'une des quatre turbo-soufflantes. L'origine en est encore indéterminée. L'alerte a été donnée immédiatement par les appareils de détection automatique et grâce à la très rapide intervention des services de sécurité de la centrale, renforcés par les sapeurs-pompiers d'Ambérieux, Lagnieu, Péronas, arriva en un temps record, la feu fut vite circonscrit. Les dégâts sont assez importants. De nombreux câbles auto-extinguibles furent carbonisés mais de toute façon les circuits indépendants auraient empêché toute propagation dangereuse au réacteur. De nombreuses personnalités de la gendarmerie étaient sur les lieux.



RADIATIONS

ATOMIQUES

te turbosoufflante (5 JM ØØ) qui a été mis volontairement hors tension. Au cas où cette alimentation n'aurait pu être assurée, il y aurait eu fuite de CO₂ le long de l'arbre sans possibilité de mettre en service l'étanchéité statique

IV) RECONSTITUTION DU DEROULEMENT DE L'INCENDIE

D'après le fonctionnement anormal niveau du bac en charge de 19 h 10 à 19 h 20, il est vraisemblable qu'il y a eu une fuite d'huile sur le détendeur déverseur des boîtes étanches de la turbine (on constate des fuites sur les mêmes appareils des autres turbosoufflantes).

Les câbles en feu au-dessus et sur le côté Nord de la caisse à huile ont entraîné vers 19 h 35 mn à 40 mn, l'éclatement de la tuyauterie de CO₂, alimentant la motosoufflante en CO₂ besoin réacteur à 52 b. On a entendu l'éclatement, puis le bruit intense de la fuite de CO₂.

Malgré le débit important de cette fuite CO₂, on n'a pas atteint le seuil critique sauf, sans doute, dans le local de ventilation générale où la présence de chlore nécessitait par ailleurs, le port de masques.

V) REFLEXIONS SUR L'EVOLUTION DU FEU ET SON EXTINCTION

I - Evolution du feu et ses conséquences.

Les risques de propagation étant limités, l'extinction peut être entreprise sans risque d'extension, après l'extinction du feu principal ; toutefois, il ne faut pas tarder à réagir à cause des dégagements importants de chlore (risque d'intoxication des personnes et de corrosion de tous les équipements) : 1 kg de PVC dégage 500 à 600 g de chlore soit 400 l de gaz.

L'extinction des feux de câbles est délicate et longue, car une partie des câbles peut être encore sous tension (la coupure générale des sources électriques est exclue en centrale nucléaire), l'eau, seul produit à pouvoir

être utilisé à cause de ses possibilités de refroidissement, ne doit l'être que sous forme pulvérisée, or la portée des lances à eau pulvérisée est limitée.

2 - Organisation de la lutte contre le feu.

Le risque feu ne pouvant être exclu... Pour l'incendie du 10 octobre, cinq à six agents sur les neufs de l'équipe ont pu participer directement à l'attaque du feu, parce que la centrale était à l'arrêt. Il en aurait été autrement si la centrale avait été en marche, la perte d'une soufflante aurait entraîné une baisse de puissance et éventuellement des perturbations nécessitant des interventions manuelles, telles que seuls, au plus deux ou trois agents auraient pu se rendre disponibles pour l'attaque du feu. Un camion incendie type fourgon pompe normalisé des pompiers ne présente aucun intérêt car mal adapté à nos besoins, d'une mise en oeuvre délicate exclusivement par du personnel en astreinte. Eventuellement, un système d'alerte générale dans les cités pourra être envisagé.

VI) DEGATS. CONSTATES

Une première estimation de cinq à six millions de francs a été faite par les assurances.

« Pour ceux qui causent en anciens francs, ça fait 500 à 600 millions. Pour un début, c'est pas mal ».

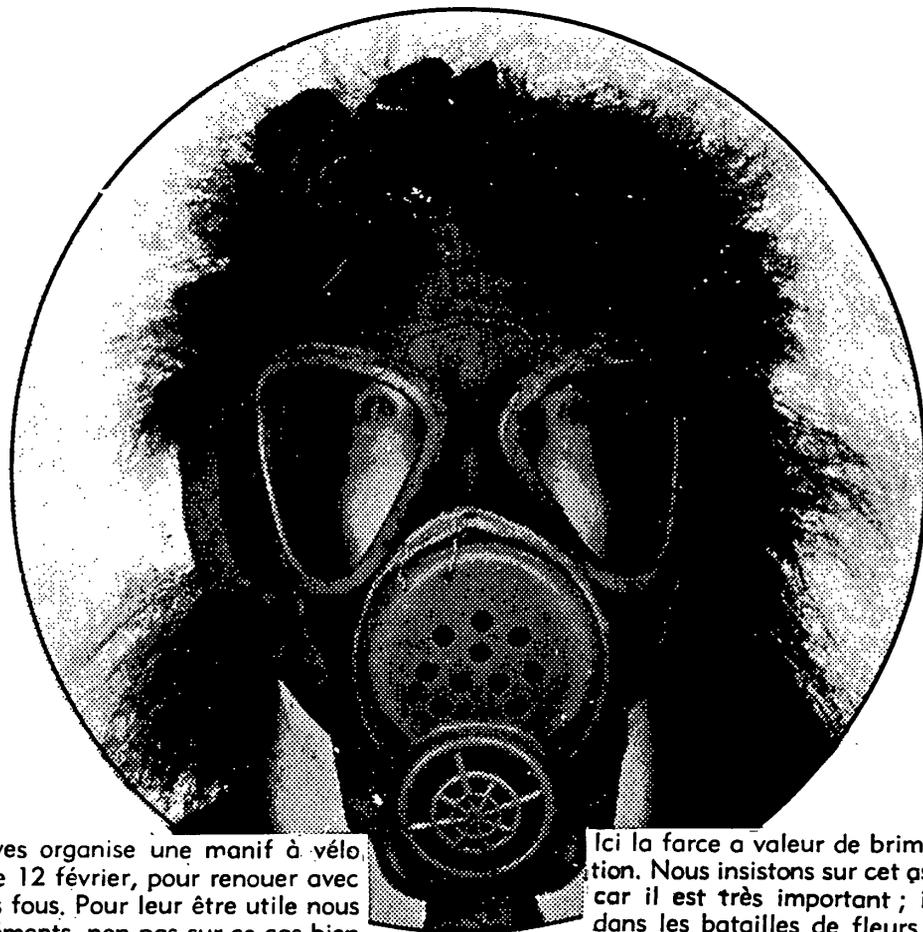
Installations électriques : environ 30 km de câbles à changer (environ 1 à 1,5 km de câbles ont brûlé) sur toute leur longueur (câbles de puissance et de commande, etc...)

« Cet accident retarde la mise en route au minimum d'un mois et demi, au maximum de 7 mois ».

En guise de conclusion :

« Si le réacteur avait fonctionné, toutes les conditions se trouvaient réunies pour provoquer une catastrophe. Personne en a rien su ».

On vient d'apprendre que la mise en route de la centrale de BUGEY aura lieu dès le 12 Février prochain.



Le Comité Bugey-Cobayes organise un manif à vélo dans les rues de Lyon, le 12 février, pour renouer avec la traditionnelle fête des fous. Pour leur être utile nous publions ici quelques éléments, non pas sur ce cas bien précis de Lyon, mais sur la fête du Carnaval en général. Cela pourra également aider d'autres groupes écologiques (ou pas !) qui envisageraient une action de ce type dès cette année, ou dans l'avenir. Tout d'abord deux réflexions qui « limitent » cette forme d'action : La fête populaire est moins de circonstance qu'elle n'est de tradition. Par quoi elle échappe à l'histoire. On sera amené à des modifications dans le déroulement de la fête, aussi il ne faut pas oublier que le spectacle ne doit pas varier pour des raisons d'ordre spectaculaire, mais de profonde signification, de magie.

Pendant le temps des « masques » (tout le mois de février) autrefois des bandes de jeunes déguisées, voire des gens de tous les âges, parcouraient les rues. Le principal attrait de leurs costumes et masques résidait dans le mystère d'une identité dissimulée (et c'est bien sûr dans un village ou une petite ville et quand on fait partie de la communauté — bien qu'elle ait souvent explosé aujourd'hui — qu'on peut espérer rétablir ce mystère). Le déguisement était souvent rudimentaire, consistait en un grossier travesti (les garçons empruntaient les vêtements des filles, les jeunes des vieux). Mais pour que ce soit un vrai déguisement, il faut que le masque complète la tenue : un simple barbouillage, un visage noirci de cendres. Le principal travail des « masques » était de faire la quête, cette déambulation s'accompagnait de vengeances qui arrivaient, rapides, sous forme de farce. Ils barbouillaient dans la rue les passants trop curieux, ou les cinglaient avec un fouet. Ainsi la farce s'adresse-t-elle à ceux qui boudent le spectacle comme à ceux qui en enfreignent la loi. Refuser d'accueillir les « masques » ou les regarder en curieux, c'est ne pas vouloir participer. Il faut aux « masques » un public qui leur soit complice.

Au reste, l'agressivité de ces farces en est-elle le seul caractère ? Il est permis d'en douter si l'on songe que l'une des principales consiste en un barbouillage. Or, celui-ci semble être doté parfois d'une vertu bénéfique. Les déguisés ne sont-ils pas souvent eux-mêmes des barbouillés ? Cela porterait à penser que ces plaisanteries du carnaval — parfois mal reçues par les victimes — visent au rachat autant qu'à la vengeance. On fait « payer cher » à ceux qui se mettent hors la fête. Mais par là on reconnaît que leur devoir d'y participer est en même temps un droit.

Ici la farce a valeur de brimade, c'est-à-dire d'intégration. Nous insistons sur cet aspect de pseudo-agressivité car il est très important ; il s'est d'ailleurs perpétué dans les batailles de fleurs et l'emploi de confetti.

Le carnaval lui-même (Carmentran en Provence) est un mannequin en forme de bonhomme que les « masques » promènent, sur une charrette par exemple, toute la journée (du mardi-gras) avec eux. Sa fonction consiste essentiellement à mourir. Il arrive qu'on le juge avant de l'exécuter. Sa forme est parfois à l'image d'une personne de l'endroit. Cette imitation est souvent l'expression de la vindicte publique, une manière détournée de se délivrer d'une rancœur contenue, un aveu du but le plus élémentaire de la haine : la suppression de l'autre — puisque Carnaval sera tué.

Quoi qu'il en soit, à ressemblance ou non particulière, il arrive à Carnaval, dès même son triomphal cortège, d'être en butte aux accusations et malédictions du public. Et lorsqu'il y a jugement, ce n'est plus de carnaval dont on se moque et dont on se venge. C'est, à travers ces déguisés en avocats et en juges, de la magistrature, de l'autorité.

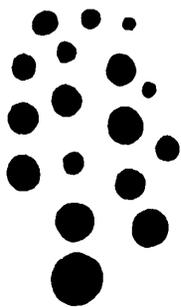
La scène du bûcher (ou de l'enterrement, ou de la noyade) est parodie comme l'avait été celle de la plaidoirie. C'est un spectacle dont jouissent ceux qui y participent. Ceci a lieu en général, le soir, juste avant le repas en commun où l'on mange les fruits de la quête de la journée. Retenons de cette fête que c'est un surenchérissement d'existence par lequel s'exprime la joie. Les diverses significations des éléments du spectacle n'ont pas beaucoup d'importance.

Il ne faut pas oublier que toute décoration n'est signal de réjouissance que parce qu'elle est d'abord signe de joie. Or, cette joie n'est-elle pas toujours plus ou moins celle d'une victoire remportée par la vie sur la mort ? Victoire d'une lutte parfois vécue au moment même de la fête. Commémoration ou conjuration ? L'un ou l'autre. On mime un drame dont on est sorti vainqueur. On mime aussi un drame pour qu'il n'arrive pas. Quand la fête n'est pas lutte, elle est parade, c'est-à-dire rappel d'une victoire passée ou foi dans une victoire à venir. Pour ceux que ça intéresse : la fête du carnaval est parfois encore maintenue en vie par des enfants, mais le plus souvent a complètement disparu. Et des manières de penser attachées à des manières d'agir ont été emportées avec celle-ci.

Chaque fête exprime à sa manière la manière qu'a un peuple d'aimer la vie. Voilà !

Bon ! mais maintenant, si on renouait avec la fête populaire !

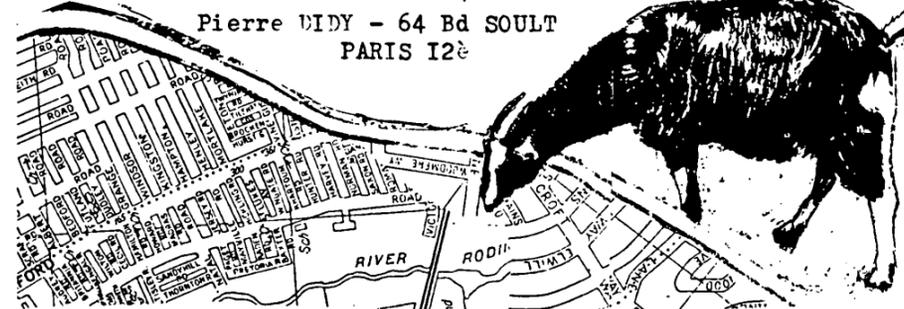
C A R N A V A L



COMMUNAUTÉS URBAINE ET RURALE

A mon stade de réflexion, je suis paralysé car je manque d'interlocuteur, j'ai besoin d'une école drop out pour mener plus avant ma théorie du jumelage, communauté rurale, communauté urbaine dont tu as entendu parler dans « C ». Je ne peux donc pas te pondre un papier sérieux sur cette théorie. Il faudrait avant la mettre en discussion, voir des cas concrets ? Je ne me sens pas le droit d'imaginer plus avant cette théorie car je ne suis qu'un intellectuel en chambre. Il est hypocrite de parler sur le dos d'authentiques communautaires sans que ceux-ci soient prévenus. Ils doivent participer à la réflexion sur la possibilité d'un tel jumelage. Tout ce que je peux te dire, c'est que la communauté rurale et artisanale utopique qui vit dans son coin l'autarcie est égoïste dans le sens que, bien qu'il soit urgent d'attirer le plus de jeunes en dehors du système, ce qui détruit celui-ci, elle ne s'occupe pas d'avoir des émissaires en ville qui font découvrir aux citadins aliénés la possibilité d'une autre vie. Il est urgent d'attirer les jeunes car la détérioration de l'environnement va bientôt atteindre son point de non retour. Tout risque bientôt de devenir irréversible. On a cru qu'il serait suffisant de montrer l'exemple en vivant en communautés rurales pour attirer les jeunes. On a cru que, puisque le système en continuant sur sa logique, devient de plus en plus horrible, de plus en plus de jeunes voudraient le fuir et en le fuyant ils découvriraient les communautés rurales. Il faut accélérer ce processus car d'une part, le jeune citadin est trop aliéné pour se laisser aller par la communauté rurale, d'autre part, il n'est pas évident qu'il découvre l'horreur du système : il peut au contraire s'y accoutumer. C'est à la communauté rurale d'accélérer le processus : elle crée en ville une communauté urbaine où vont une partie de ses membres. Elle continue à nourrir ceux-ci pour qu'ils ne soient pas obligés de s'embaucher dans le système. Les urbains se consacrent 24 heures sur 24 à prêcher l'Utopie, ils ouvrent les yeux des jeunes aliénés, ils démontent le Système pour montrer son horreur, ils font de la subversion écologique (exemple : boucher l'orifice d'une cheminée d'usine pendant la nuit), ils préconisent la grève révolutionnaire. Il s'agit de faire grève non pour obtenir quelque chose mais pour saboter l'économie. C'est une grève sauvage, illimitée. Cette grève nécessite à son tour la contre-société. En effet, les grévistes ne sont plus payés, ils vont crever de faim. Alors la communauté rurale les soutient, les nourrit. Eux-mêmes fondent une nouvelle communauté rurale qui à son tour envoie des émissaires dans le système pour le saboter. La contre-société est ce monde parallèle indépendant, qui donne toute liberté de militer à long terme d'années, de faire grève indéfiniment. De même qu'à l'intérieur de la communauté rurale on établit un roulement entre les tâches pour éviter la hiérarchie des métiers et la spécialisation des capacités,

On est étudiants et vétérinaires à ne pas être la médecine On veut pas de Rhône-Poulenc participer à la des végétal, minéral, et qu'on peut être utiles dès maintenant... alors on essaye de démarrer un "service vétérinaire parallèle". On peut être utiles aux gens qui ont un problème d'élevage "naturel" ou "biologique". On est en train de faire un bouquin sur l'élevage naturel des lapins dans les communautés des Cévennes (en tenant compte de l'éco-système) suivra un bouquin sur les chèvres... Seulement c'est jamais que de la théorie... Et quand les lapins ont le gros ventre en pleine Lozère, on peut pas venir de Paris... Alors on attend de vos nouvelles.



Pierre VIDY - 64 Bd SOULT
PARIS 12^e

de même chaque communautaire va à tour de rôle relayer son camarade qui milite en communauté urbaine. Bien entendu, la communauté urbaine n'achète pas sa nourriture à la communauté rurale : dans l'atmosphère de fraternité de la contre-société, seule l'économie du don gratuit est possible. La situation est urgente, il faut rapidement semer la subversion. La communauté urbaine ne vit pas du tout suivant le principe puriste qui doit être exigé dans la communauté rurale. Devant l'urgence il faut admettre certaine compromission : une certaine prudence pour que la police n'aille pas nous faire perdre du temps en prison.

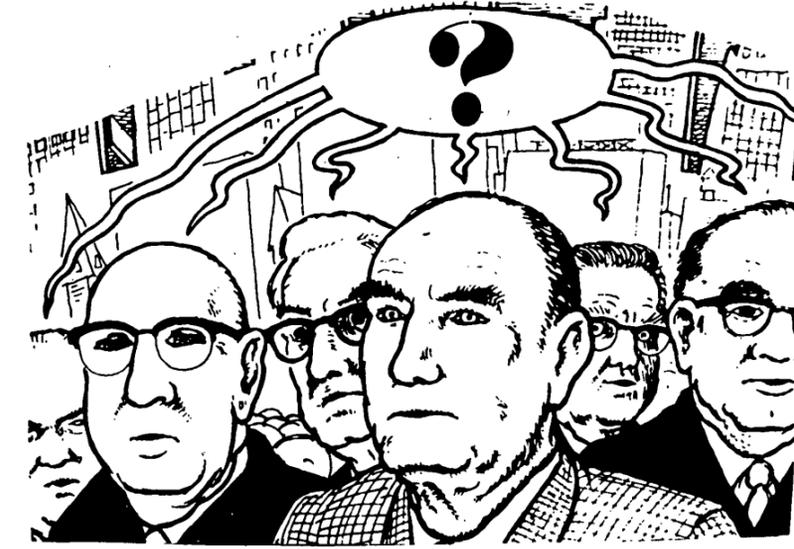
- Gagner de temps en temps un peu d'argent pour aménager le local.
- L'argent gagné peut être investi presque totalement dans la subversion puisque la communauté rurale nous nourrit
- Avoir une camionnette pour chercher le ravitaillement à la communauté rurale.
- Acheter de quoi installer des mas-médias parallèles : radio pirate, télépirate, cinéma pirate et tout l'arsenal underground d'information.
- Avoir une imprimerie, un atelier, un labo-photos.

Comme tu le vois la communauté urbaine ressemble



presque à un commando gauchiste. Seulement elle ne doit pas oublier de mener une vie fraternelle, une vie selon l'amour (qui est la seule « loi » de la communauté rurale). La communauté urbaine ne doit pas être haineuse (c'est ce qui la distinguerait d'un commando gauchiste), elle doit se rendre populaire auprès des petites gens, des vieillards, un peu comme les Kabouters en Hollande. Elle doit utiliser les méthodes de la non-violence pour déjouer la répression. Elle doit être sympa, naïve, bon enfant, mais aussi efficace, travailleuse. Pas de temps à perdre dans les cafés : il faut mettre au point le montage audio-visuel, placer un micro-écouteur dans le cabinet du préfet, taper les stencils, tirer le journal, aller filmer une scène sur le travail à la chaîne, sur la pollution. La communauté urbaine doit harceler sans relâche le système au lieu de se croire au paradis par l'intermédiaire des drogues ou du défoulement Pop-music. C'est une tâche éreintante, on y risque sa peau. On est bien content alors de revenir dans la communauté rurale quand un camarade vous relaie. Enfin on va pouvoir méditer, contempler la nature, travailler la terre, façonner la glaise, bâtir une maison selon la méthode indiquée par exemple dans le bulletin des communautés n° 41 page 7. Le soir chants et danses autour du feu, puis tard dans la nuit un groupe discutera de la découverte d'un nouveau site pour une nouvelle communauté rurale. En effet il faut songer à essaimer la communauté devient trop grande : il deviendra bientôt difficile d'y maintenir les relations fraternelles. Les communautés rurales n'acceptent pas de s'hypertrophier. Charmant récit ! Oui mais d'aucune valeur tant que le problème du jumelage n'aura pas été débattu par d'authentiques communautaires.

Thierry SALLANTIN.



- BUGEY-COBAYES : M. JOLY BP 143 - OIBOURG
- C.S.F.R. 3, Grande Rue - 67 - SAALES -
- C.I.S.A. Villa Itzala - 40 - MIMIZON-PLAGE
- Amis de la Terre - PARIS - 25, quai Voltaire 7e -
- A.P.R.I. - Jean PIGNERO, I, Grande Rue
- CRISENOY - 77 - GUIGNES -
- A.P.R.I. ARDENNES - 08 - DOUZY - Ecole de Rubecourt -
- A.P.R.I. NORD - 59 LOMME - 10, rue Einstein
- Association Belfortaine pour la protection de la nature - 40, faubourg des ancêtres 90 - BELFORT -
- Comité contre la pollution atomique dans la Hague - Guéron - 14 - BAYEUX -
- Comité anti-nucléaire de Paris - II, avenue E. Adam - 78 - MAISONS LAFFITTE -
- Comité de Sauvegarde de la Bretagne Kervénanec - 56 - LORIENT
- Comité anti-nucléaire de l'Orléanais, résidence universitaire, ch. 255, gr. 4 - 45 - ORLEANS -
- C.I.S. PROVENCE, B.P. 2 - 84 - RASTEAU -
- Coopération pour la nature, 158, rue Pasteur - 91 - STE GENEVIEVE DES BOIS -
- DAI-DONG, 22, rue de l'église - 69 - LYON
- ETRE, 41, avenue Corentin Cariou - PARIS 19
- G.A.N. TOURAINE, 86, rue Walvein - 37 TOURS
- Homme et Nature, 31, av. G. Clémenceau - 73 - CHAMBERY -
- Jeunes Femmes Commission Nature, 8 villa du Parc Mt Souris - PARIS 14^e -
- Mouvement Pollution Non, 12, rue du Grand Clos - 45 - MONTARGIS -
- SEPANSO Faculté des Sciens, 33 - TALENCE -
- Vivre en Lorraine, B.P. 2044 - 54 - NANCY
- SURVIVRE, 2, avenue de Verrières - 91 MASSY
- A.P.R.I. BELGIQUE - Beaujean M. B.P. 1020
- Avenue du FORUM - BRUXELLES -
- Roger DAUBON, 29, rue des Arcs st Cyprien 31 - TOULOUSE -
- CAN Ingrandais, Jack ROBERT, "les violettes", 49 - INGRANDES SUR LOIRE -
- Groupe SURVIVRE, Jean-Pierre BROYER, 45 - NEVOY -
- U.F.P.V. 30, rue Emile Zola - 45 - ORLEANS
- Comité Niçois, Alain DUMONT, 21 ch
- Comité Niçois, Alain DUMONT, 21, chemin du Fabro - 06 - NICE -
- Pierre BRESSY, le Saint-Joseph, D 3, 83 - LA VALETTE -

La Lorraine présente le contraste de zones à saccages écologiques quasiment irréversible, fruits du bon vieux capitalisme puant du XIX^{ème} siècle, et de vastes zones rurales, ou forestières et marécageuses encore à peu près intactes (une des plus fortes proportions de France en forêts : 33,4 % du territoire, 42 % même pour les Vosges où les secteurs sauvages seraient même en progression). En Argonne (55), en Woëvre (55) et Haye (54), ou dans la région des étangs du Sud-Est de la Moselle (57), l'automobile attardée peut parfois faire les frais d'un brutal retour aux sources sous la forme d'une rencontre avec un sanglier, reliquat d'un passé où la forêt couvrait notre territoire de l'Ar-denn à l'Argonn jusqu'aux montagnes du Dieu Voségu.

Pour celui qui sait aimer les paysages non civilisés, c'est-à-dire qui a rompu avec les préjugés humanistes de rentabilité et de domination de la nature, les projets de parc naturel en Woëvre et bordure de la Haye d'une part, dans le pays des étangs (Sud-Est Moselle) d'autre part provoquent à la fois intérêt et méfiance.

Intérêt... c'est évident, encore que la politique de sauvegarde d'espaces naturels, îlots trop rares au milieu de la dégradation généralisée soit un indice de la dénaturation partout ailleurs, en même temps qu'un alibi commode pour les promoteurs, urbanistes, industriels et profiteurs en général de se livrer en toute paix dans les secteurs non « protégés » à une exploitation forcenée de l'environnement.

Et méfiance, parce qu'en fait, dans une civilisation fondée philosophiquement sur la séparation de l'homme avec la nature, et matériellement sur le profit et l'expansion « économique », il ne peut y avoir de secteur réellement protégé. Passons encore sur la notion de protection, qui n'implique pas un changement radical de philosophie et peut tout au plus susciter des solutions « paternalistes », « charismatiques », à l'égard de la nature, la situant de toutes manières comme quelque chose en dehors de nous, alors qu'il faudrait parler de réintégration dans la nature.

Passons parce que le purisme est lui aussi, même le purisme écologique, une satisfaction du cerveau et une manifestation par l'autre bout de cette séparation avec le sens de la nature. Et après tout, ce serait encore un moindre mal que les parcs naturels soient envisagés dans une perspective réformiste freinant et permettant au moins de gagner du temps sur le processus de dégradation.

Mais, dans la pratique, la politique des parcs naturels, et des 2 parcs naturels lorrains en particulier, est celle d'une rapacité à l'œuvre sous forme d'un tourisme industriel d'esprit franchement colonial, « revendiquant à fin de rentabilité les rares gisements de verdure, de silence » (François Ellenberger, membre du Comité Scientifique du Parc National de la Vanoise, « Le Monde », p. 34, 21 octobre 1970).

Tout, en effet, se décide à Paris et pour Paris, puisque les troglodytes parisiens, asphyxiés dans leur agglomération de 22,2 à 24 MILLIONS d'habitants en 1985, pour 10 millions maintenant (chiffres fournis par l'Encyclopédie géographique, éditions Stock), seront conviés à acheter, les week-ends, des bouffées d'air pur lorrain et à visionner de la nature-spectacle lorraine, par autoroutes et trains rapides. Perspective qui pour l'instant semble réjouir certaines municipalités naïves (espérons...) comme par exemple celles des villages sous les côtes de Meuse.

L'exemple du littoral occitan prouve cependant que ce n'est pas dans les poches du bougnoul lorrain qu'aboutiront les bénéfices de ces déportations touristiques et de ce nouveau rush vers l'or vert qui risque de caractériser la soi-disant nouvelle société, peinte parfois sous les couleurs idylliques d'une soi-disant civilisation de soi-disant toisirs.

Toute ruée vers l'or s'accompagne d'un rapide épuisement, jusqu'à disparition, de la denrée convoitée.

François Ellenberg, déjà cité, disait, dans la conclusion de son article :

« IL N'Y A PLUS ASSEZ DE NATURE POUR TOUT LE MONDE, du moins dans l'état actuel des relations entre l'homme matérialiste et une nature désacralisée, méprisée, souillée, incomprise. Il est aussi inconscient de vouloir persister à la mettre entièrement à la libre disposition des foules motorisées, inéduquées, irresponsables, qu'il est inadmissible d'en tolérer l'appropriation privée, la spoliation destructrice par les égoïsmes individuels comme par des puissants intérêts économiques et financiers ».

par « Vivre en Lorraine ? »
Secrétariat : Decombis B.P. 2044
84 - NANCY - 02



ECOLOR OU CACALOR

ou espaces verdâtres

LE PARC NATIONAL DES ECRINS OU LA MONTAGNE AUX MONTAGNARDS !

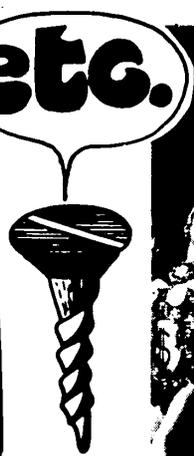
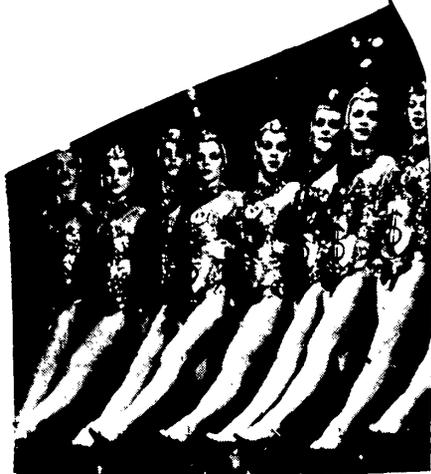
"Ce que l'on sait, ici, par les jeunes de la vallée qui y sont allés, c'est que l'expérience du P.N. de la Vanoise n'est pas une réussite comme le prétend Coquillat (maire de Vallouise). Là-bas, la liberté du paysan, du chasseur, du guide, il n'en n'est plus du tout question ! Ce que l'on sait aussi ici, c'est que pour faire face au plan des financiers, pour imposer la volonté de ceux qui sont concernés en premier lieu et faire respecter le point de vue des populations des vallées, il faut que nous agissions ensemble, paysans, guides, chasseurs unis et non pas séparés comme le sou-

PARCS NATIONAUX

haiterait Dijoud (député maire U.D.R. de Briançon) et consort".
Comité populaire inter-vallées.

Du 19.I.71. au 3.II.72 a été ouverte à la Sous-Préfecture de Briançon une enquête d'utilité publique, visant à exproprier les meilleurs terres de la commune de Cervières pour créer une super-station de 15 000 lits. La commune et son conseil municipal ont toujours refusé, désirant garder leurs terres et continuer à vivre sur place de l'agriculture et de l'élevage. "A qui fera-t-on croire qu'exproprier au profit des promoteurs des exploitants agricoles puisse

inform ... etc.



Cre d'UTILITE PUBLIQUE ? Osera-t-on construire encore une ville à la montagne dans une des rares vallées encore vierges du Briançonnais ? Est-ce là protéger la nature et l'environnement ?" demande l'association pour l'étude et la sauvegarde de la vallée de Cervières, "Le Mélezin" Bd du Lautaret, 05 - BRIANCON.

LUBERON : Projet de parc national. Les paysans partent du principe que "l'agriculteur est le meilleur gardien et défenseur du paysage rural dans le Lubéron". Ce qu'ils proposent : A) Pas d'appareil administratif culturel, les gardiens sont choisis parmi les agriculteurs et non pas parmi les adjudants en retraite. B) Un organisme de protection et de gestion de la nature est créé, où tous les agriculteurs et les propriétaires résidant trouveront leur place, à l'exclusion des représentants de l'administration.

"Une inquiétude analogue se fait jour lors qu'on note que certains continuent à précéder les campagnes périodiques de dépistage systématique, utilisant des unités mobiles de radiophotographie portant sur des populations entières, et que de telles campagnes sont entreprises, alors qu'il a été abondamment prouvé, avec toute la rigueur scientifique souhaitable, que ces opérations très coûteuses ont un très faible rendement. On a par ailleurs constaté dans plusieurs pays d'Europe et d'autres parties du monde qu'alors même que se déroulaient ces examens systématiques de masse, la grande majorité des tuberculeux nouvellement dépistés n'étaient pas découverts par les formations mobiles, mais avaient spontanément consulté un médecin à cause de leurs symptômes".

Dr. K.L. HITZE

Chef du service de la Tuberculose
Organisation Mondiale de la Santé

XXIème Conférence Internationale sur la tuberculose, Moscou 12-6 juillet 1971.

On vous signale, au cas où vous voudriez monter un "spectacle écologique" 8 gars et nanas : Le groupe "actuel" (rien à voir avec le journal) 116 allée des Acacias 94 ST-MANDE, qui ont monté une sorte de "happening" écologique qui n'est pas mal et qui peut attirer des gens pour une discussion (sans les paralyser comme après le film "La Bombe"). Ils sont sympas, mais l'ennui c'est qu'ils demandent 500 F pour la représentation (ils font que ça) ; mais de toutes façons, tâchez de les contacter car ils doivent faire après février-mars une "tournee" en Province, et ça serait toujours intéressant de connaître leurs points de chute.

Le groupe anti-pollution d'Aix fait savoir qu'il se réunit le 14 février à 17 h 30 chez Mireille Manzoni au 16 place de la mairie.

Le Centre Culturel Occitant Païs-Nissart 36 cours Saleya va sortir fin février un journal : la Beluga (l'étincelle) moitié en français, moitié en niçois. 6 numéros par an, la lutte contre la pollution aura sa place.

S.I.O. Service d'Information d'Oc Faidit-C.C.O.C. 4 rue des Bernardines 13 - AIX. La périodicité du S.I.O. devrait être de 2 bulletins par mois. Le S.I.O. est gratuit. "Nous demandons seulement à tous ceux qui souhaitent le recevoir de nous faire parvenir, avec leur adresse, 12 timbres de 0,50 (6 mois)".

La Communauté "Vie Nouvelle" organise un séminaire VOCATIONS SOCIALES HUMANITAIRES du 14 au 28 février : "On essayera une coordination entre participants qui s'intéresseraient à un engagement au service de l'homme, de la nature, de l'esprit divin. Discussions théoriques sur les principes de cet engagement ; démarrage des réseaux pratiques, y inclus entre Europe et U.S.A." "Vie Nouvelle" 05 - LA ROCHE DES ARNAUDS



QU'AS TU APPRIS A L'ECOLE ?

OU *Le Bonheur d'enseigner*
Le Bonheur

Ce topo n'a d'autre visée que d'exprimer un point de vue sur un sujet qui me tient aux tripes.

Venu à l'enseignement il y a sept ans, j'étais plein d'illusion car je croyais alors que, malgré tout, l'école était ou pouvait être une chance pour tous de vivre et de se libérer. (Que voulez-vous ? les oppresseurs eux tiennent le manche et n'ont pas besoin d'espérer ; mais à moi ils m'ont appris à espérer. C'est plus commode pour eux.) Depuis donc sept ans, j'ai cherché comme beaucoup d'instits, à mieux aider mes gosses, en même temps que j'ai cherché à établir avec eux des relations de moins en moins autoritaires. Car en même temps que l'instruction, je voulais la libération et « l'épanouissement » des individus. C'est à travers ce dernier fait, que j'ai petit à petit entrevu le visage de l'école, et de la société, et des hommes RESPONSABLES, et des ADULTES, et que, en faisant mon métier, je ne faisais rien d'autre que de collaborer à l'ordre établi que j'abhorre. Je voulais une école pour libérer ; l'école réelle ne peut qu'instruire, ou plutôt donner une instruction et une éducation contrôlées et idéologiques, et embrigader, et manipuler. Tout concourt à imposer aux enseignants ces tâches « dégueulassées ». L'école est une machine infernale dont chaque enseignant, aussi rouage soit-il, dans la mesure où il remplit son contrat n'est qu'un rouage incapable de changer le cours du mouvement par son boulot. Peut-il ne pas remplir ou modifier son contrat ? S'il le modifie et qu'il parvient à rester en place c'est que les termes de ses modifications ne mettent pas en péril le bon fonctionnement de la machine. L'inertie de celle-ci contrariant efficacement celles-là. Ou alors, vite un inspecteur arrive pour remettre le rouage dans son bon fonctionnement ou s'il n'y parvient pas, on change le rouage défectueux.

Et si les inspecteurs ne voulaient pas jouer leur rôle de mécaniciens-flics ? Peut-être qu'il y en a, je n'en connais pas. Mais le pourraient-ils ? Il y a encore les inspecteurs des inspecteurs. C'est la chaîne infernale qui, de plus, présente l'inconvénient que plus on remonte la hiérarchie, plus les individus chargés de la fonction ont trop d'intérêts pour ne pas assumer leur rôle, ou ils sont trop dociles et bornés pour voir autrement qu'avec les yeux qu'on leur a donnés. Mais la machine répressive ne se limite pas aux inspecteurs. Il y a la répression des enseignants eux-mêmes contre les enseignants.

Qui ne connaît pas de collègues encore plus « flics » que les inspecteurs ? Il n'y en a hélas ! que trop ! (Je parle de l'enseignement primaire. Sans doute en est-il de même dans les autres ordres d'enseignements). Cette répression-là, elle est encore plus démoralisante, parce que, au fond, l'inspecteur on sait qu'il est « flic » quel qu'en dise le « Code Soleil », on sait qu'il n'est pas du même côté de la barrière, et puis on le voit en inspection, ou en contre-inspection, ou à travers un papier, mais les gars que tu côtoies tous les jours, des gars dit « Responsables », des hommes et des femmes quoi, et qui sont dans le même bain que toi, et qui volontiers t'enfoncent, te noient et aident l'inspecteur à te noyer...

+ Code Soleil

L'inspecteur... sera naturellement accueilli comme le conseiller dont les avis sont appuyés sur le savoir et l'expérience. Il n'y a que les mauvais maîtres pour ne voir en lui qu'un juge... Jeunes maîtres n'oubliez jamais que l'inspecteur n'est pas seulement un censeur, il est avant tout défenseur et un ami. Et la répression continue dans l'isolement et dans le silence, dans l'auto-censure de ses propos, dans l'auto-censure de ses entreprises... et jusque dans la mort. Et si l'on parlait de la répression des enseignants. Il aurait même fallu commencer par là...

L'école dispense une instruction et une éducation idéologiques.

Comment arrive-t-on mieux à conditionner les gens à une certaine culture, à une certaine vie qu'en les prenant dès le plus jeune âge dès l'âge de raison ! La raison d'être de l'école est la même que celle du cathéchisme. Il faut instruire les enfants des « choses » de Dieu pour qu'une fois adultes ils soient de fidèles serviteurs de Dieu. De même, il faut les instruire des « choses » de la « vie », pour qu'une fois adultes, ils soient des serviteurs fidèles de la « patrie ».

Maintenant beaucoup d'hommes et de femmes sont scandalisés par la catéchisation des enfants. Moins le sont par leur scolarisation.

Pourtant, à mon avis, l'école qui existe est du même gabarit. Certes à l'école, on apprend aussi les techniques de base : lire ; écrire ; compter ; ... Ils utilisaient alors ces apprentissages comme appâts pour faire venir à eux les enfants et comme moyens pour mieux les endoctriner. Aujourd'hui l'école de la société d'oppression se sert des mêmes appâts et des mêmes moyens pour mieux endoctriner son monde. A la place des bons curés, il y a les bons laïcs de Jules Ferry. A la place du Royaume de Dieu, il y a la patrie.

L'instruction et l'éducation données à l'école sont idéologiques par divers aspects :

D'abord par le caractère oppressif de son système même : obligation scolaire (sanctionnée par les allocations familiales), autorité, discipline imposée, programme scolaire, contenu de l'instruction...

La structure oppressive conditionne, dès le plus jeune âge, l'être à l'oppression comme à une chose normale et inéluctable, comme à une toute-puissance mystérieuse. Ce caractère oppressif n'est pas propre à l'école : il est le reflet du caractère oppressif de l'ensemble de l'organisation sociale, culturelle et professionnelle. D'où une cohérence qui rend encore plus efficace le conditionnement de l'école.

Ensuite par le caractère sélectif qui tend à maintenir le cloisonnement social ; et à la renforcer. La sélection est présentée sous une forme d'apparence objective (note, réussite aux examens, aux concours ; mérite, démerite, doués, pas doués ; débiles, intelligents, quotient intellectuel — On prend un état de fait que la société crée en grande partie, pour une cause d'échec ou de réussite)

En troisième lieu, par l'uniformisation culturelle et comportementale des loger sur l'échec de l'école. Echec suppose buts non atteints, finaux individus. L'un des moyens de noyer le poisson me paraît être d'éprouver non atteinte. Quelle est la finalité de l'école ? Quels sont les buts que poursuit l'école réelle ?

Des enseignants voudraient que l'école vise au plein « épanouissement » de l'enfant, vise à libérer. Il est impossible de réaliser cette école dont je partage le projet, dans l'école réelle dont la finalité et les buts sont déterminés par la loi du profit et de l'oppression.

L'école a été créée pour mettre de l'ordre, tout comme n'importe quelles institutions sociales officielles existantes : police, psychiatrie, médecine, et tout, et tout. Je n'en vois pas une seule qui échappe à ce rôle de « mise au pas ».

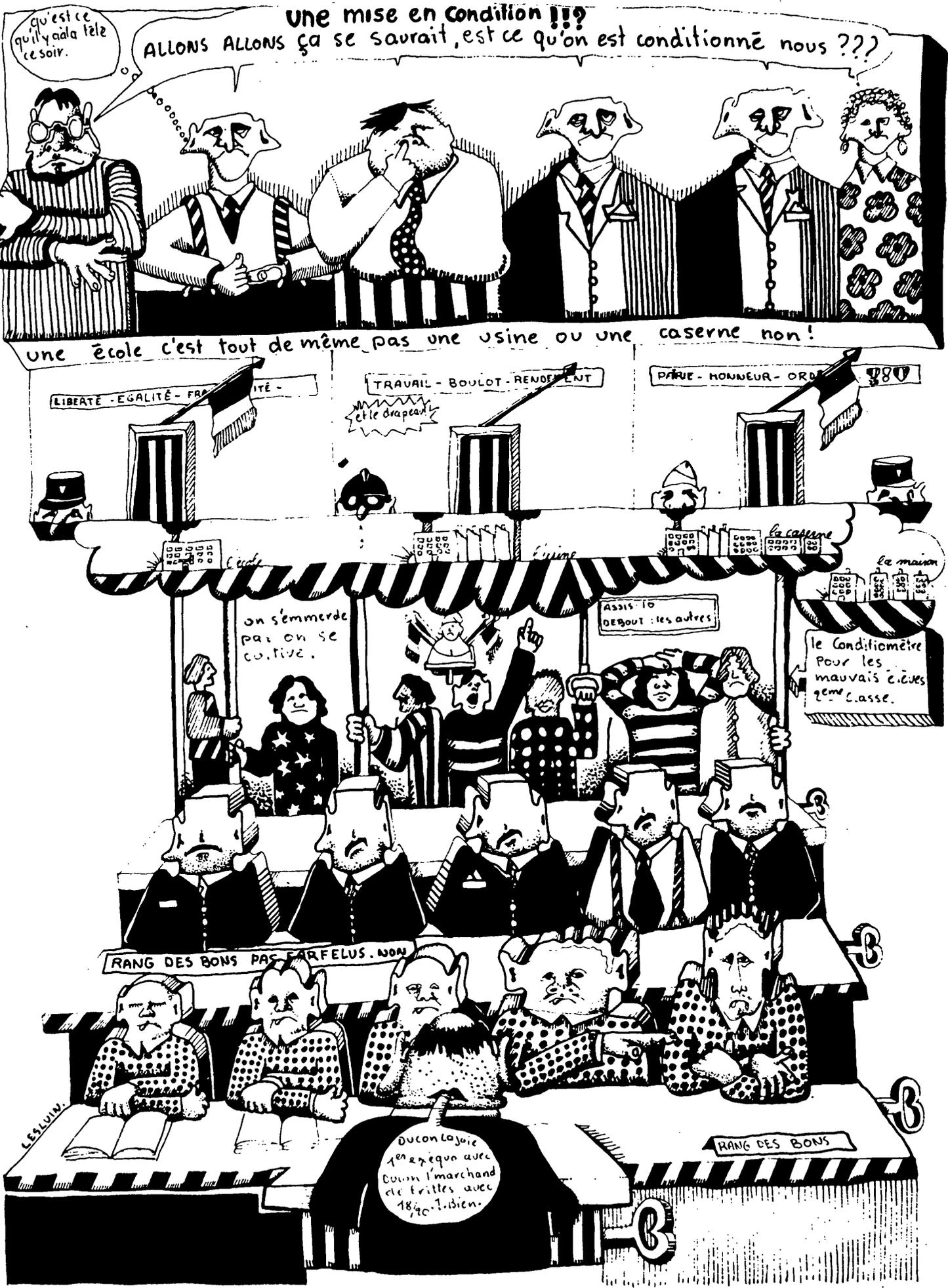
Fidèles à l'ensemble culturel, politique et économique dont elle est partie intégrante, et, en même temps que lui, l'école renforce et entretient les mythes de l'ordre, de la hiérarchie, de l'autorité d'un certain savoir, de l'autorité d'une certaine science, le mythe du travail aliéné... Ces mythes, joints à la sexualité réprimée, sont les fondements et les forces sans lesquels la société d'oppression et de profit ne peut se perpétuer.

Si l'école ne s'adressait qu'au niveau « conscient » de l'individu, elle ne serait qu'une entrave bénigne que celui-ci pourra contester et rejeter parce qu'il en a conscience. Mais elle agit aussi et surtout sur un plan plus profond, plus subjectif et contribue aussi à donner aux mythes ce caractère de fatalité et de transcendance contre lesquels les individus ne peuvent pas lutter.

Dans l'état actuel de l'école et de la société, du moment qu'on est enseignant, on ne peut pas échapper à cette éducation « castrante », même si l'on s'efforce à en limiter les dégâts par des pédagogies dites « libératrices » ou « libérales ». Que signifie pédagogie « libératrice » dans une école qui ne l'est pas ? et que signifie école libératrice dans une société qui n'est pas libérée ? Ou bien l'école est libératrice et alors la société aliénée est foutue. Comme la société aliénée est une nécessité pour la société de profit, il est évident que l'école libératrice ne verra jamais le jour dans la société du profit. Ou bien la société est libérée, alors l'école sera nécessairement libérée.

Signé : Un Instit.

(+) Note : Rappelons à ce sujet l'expérience de Jules Celma, et le livre qu'il a écrit « L'éducasteur » (Maspéro, éd.).



poursuivre, s'il y a lieu, les tentatives d'infraction à la loi. Il est prévu que la mairie enquêtera sur l'instruction que vous avez donnée à votre enfant lorsque ceul-ci aura 8 ans, 10 ans et 12 ans. Le résultat de l'enquête sera communiqué à l'inspecteur primaire...

L'obligation scolaire est très strictement réglementée. Vous n'avez la possibilité de ne pas envoyer votre enfant à l'école qu'à la condition de déclarer au maire et à l'inspecteur d'académie que vous le ferez instruire dans la famille. La déclaration doit indiquer les moyens dont vous entendez user pour donner cette instruction. L'inspecteur primaire est chargé de vérifier le bien-fondé et de



Les gars du Club Music Evolution font une liste d'hébergement et cherchent des adresses. Envoyez-en à : CLUB MUSIC EVOLUTION Munoz Gérard - 14, rue Abbé Moreux - 18 - BOURGES.

Leslun (notre génial dessinateur) cherche une piaule à Paris très belle et pas cher si possible. Merci.

LESLUN Roland, 51, allée des Giroflées 77 - CHELLES:LES COUDREAUX

Si vous voulez être renseignés sur les écoles communautaires :

Nord : Nicole PENAVALRE, Les Longs Prés (B 3, 342), 95 - ST-BRICE - Tél. 990.18.06

Sud : Lydia BASKEVITCH, c/o J. COUSIN, Belloc, 31 - LAPEYROUSE-FOSSAT.

M.OLIVIER Tribu du Pop 84-MONTMIRAIL Cherche flûte traversière pas cher. Tractations discrètes, ses petits camarades étant radicalement contre cette acquisition.

On vient de recevoir POLLUTIQUE n° 00, "premier acte externe d'une communauté-urbaine". Leur but, dans un premier temps, "de créer une information générale sur les pollutions en permettant aux groupes locaux et à toutes les personnes qui ont déjà des connaissances dans ce domaine, de pouvoir s'exprimer de pouvoir communiquer entre eux et d'avoir ainsi une audience beaucoup plus large". Leur adresse pour le moment : Patrick CLAUDE, 13 rue Arsène Orillard - 86 - POITIERS.

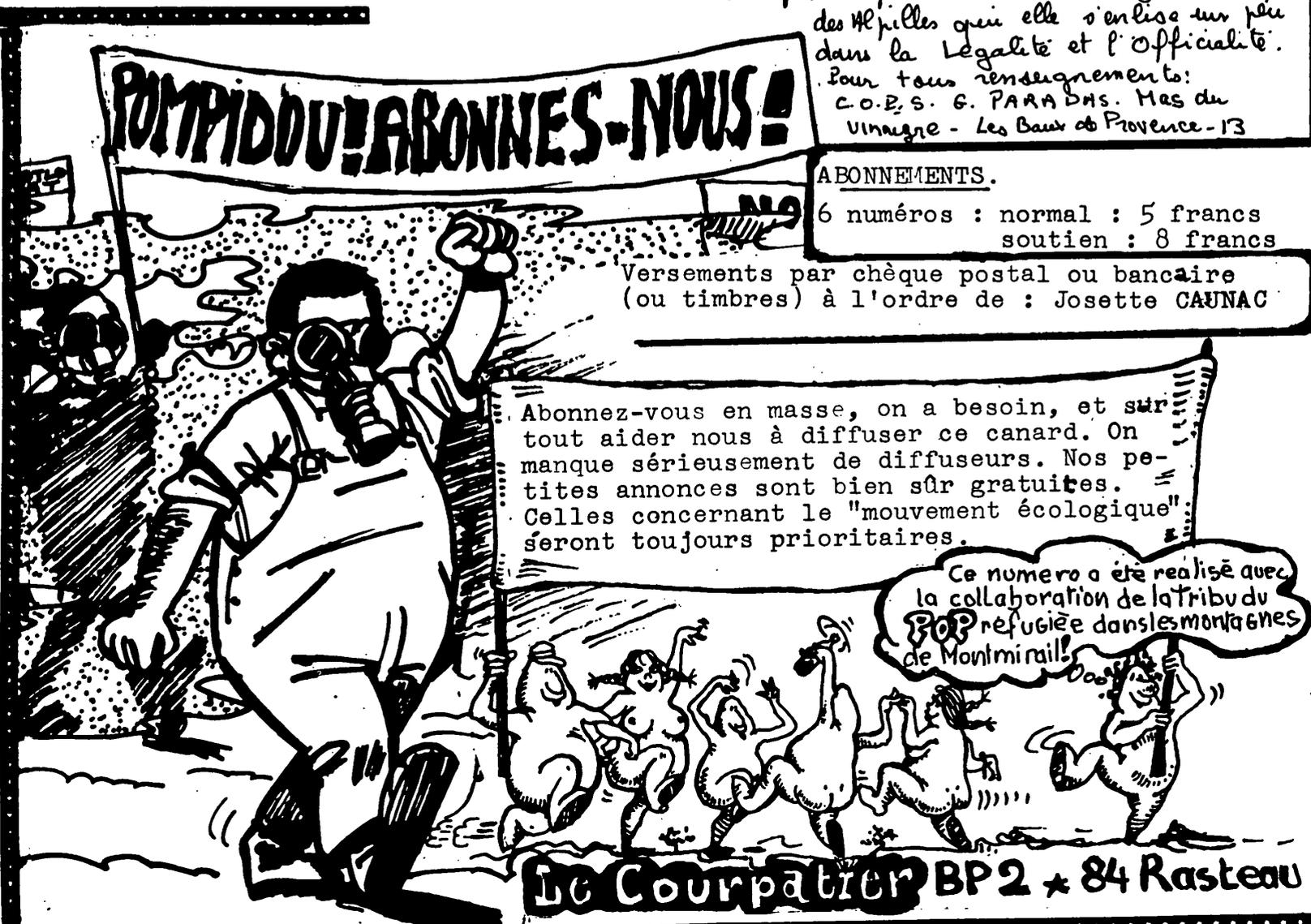
"C" bulletin intercommunautaire : Michel FALIGAND, 8 allée Rolland-Garros, 94 ORLY.

Le Comité Opérationnel de Protection des Gîtes (C.O.P.S.) va sortir ces prochains jours son Journal. Nous rappelons que le C.O.P.S. a son siège dans les Alpilles et que l'essentiel de ses activités présentes consistent à repousser les promoteurs, et Téchiney - Ce groupe semble avoir repris le flambeau de la ligue de défense des Alpilles qui elle s'enlise un peu dans la légalité et l'officialité. Pour tous renseignements : C.O.P.S. G. PARADIS. Mas du Vinayre - Les Baux de Provence - 13

ABONNEMENTS.

6 numéros : normal : 5 francs
soutien : 8 francs

Versements par chèque postal ou bancaire (ou timbres) à l'ordre de : Josette CAUNAC



Abonnez-vous en masse, on a besoin, et surtout aider nous à diffuser ce canard. On manque sérieusement de diffuseurs. Nos petites annonces sont bien sûr gratuites. Celles concernant le "mouvement écologique" seront toujours prioritaires.

Ce numero a été réalisé avec la collaboration de la Tribu du POP réfugiée dans les montagnes de Montmirail!

Le Courpatier BP 2 * 84 Rasteau